

Langogne

Le marché aux veaux sera bientôt équipé de panneaux solaires

Au dernier conseil municipal, une convention a été signée avec le SDEE (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement) pour le déploiement d'une centrale photovoltaïque sur le bâtiment du marché aux veaux.

Le maire Marc Oziol souligne que l'objectif des collectivités dans les territoires ruraux c'est l'autonomie et la maîtrise du coût de l'énergie consommée par les bâtiments municipaux et le développement des énergies durables.

Le conseil municipal a validé le projet à l'unanimité

Les communes lozériennes bénéficient d'un accompagnement du SDEE dans leur projet de transition énergétique et écologique notamment pour le dé-



Grâce à la signature d'une convention, le toit sera bientôt équipé de panneaux photovoltaïques.

ploiement de centrale photovoltaïque en toiture ou sur om-

brière, dans la limite d'un projet par collectivité.

L'accompagnement du projet consiste en une mission de conseil, la maîtrise d'ouvrage restant la prérogative de la municipalité langonnaise, la centrale photovoltaïque installée sur le marché aux veaux permettra d'alimenter les bâtiments communaux.

Le coût de l'étude s'élève à 500 €.

Une étude avait déjà été réalisée il y a quelques années, mais le toit courbe du bâtiment empêchait alors la pose de panneaux photovoltaïques.

La technique a progressé et les panneaux peuvent maintenant s'adapter à cette contrainte technique.

Le conseil municipal a validé le projet à l'unanimité.

► **Correspondant Midi Libre** : 06 72 11 80 86